

# H I S T O I R E D U F R A N Ç A I S E N S U I S S E R O M A N D E

## Présentation de quelques outils

### A) Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet, Ernest Tappolet (*et al.*, dir.), *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, Neuchâtel, Attinger, 1924.

Outre le fait de constituer une source dialectale importante pour le FEW, le “GPSR” (abrégé GI dans le FEW) peut également fonctionner comme aide pour accéder aux formes des dialectes suisses romands répertoriées dans le FEW. Le GPSR “doit être le recueil général de tous les mots employés aujourd’hui ou autrefois dans les multiples variétés de l’idiome roman des cantons de Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne” (GPSR I, Préface, p.7). L’entrée des articles dont il est constitué est tantôt le mot français, “partout où cela est possible” (*id.*, p.10), tantôt le mot patois, dans tous les cas où celui-ci se laisse facilement rapprocher d’une forme française correspondante. Ce procédé d’en-têtes doubles résulte en une bigarrure qui ne gêne pourtant pas la consultation, puisque la microstructure de l’ouvrage (la construction des articles), elle, est toujours semblable. On y trouve en effet une première partie présentant les formes et la provenance du mot, puis une catégorie grammaticale suivie des diverses significations du mot, accompagnées d’exemples, et enfin, des notes sur l’histoire du mot ainsi que quelques renseignements encyclopédiques.

### B) Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand (Pierrehumbert)

William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926.

L’intérêt scientifique pour les romandismes date de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que le neuchâtelois William Pierrehumbert avait commencé une récolte de données sur le langage du canton de Neuchâtel, qu’il a ensuite publiée sous la forme de son *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* (1921-1926).

### C) Dictionnaire suisse romand (DSR)

André Thibault, *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Edition Zoé, 1997.

C’est dans la foulée des travaux du TLFQ et dans la lignée des dictionnaires différentiels qu’a été conçu le DSR – *Dictionnaire suisse romand* –, rédigé par André Thibault et publié dans une première édition en 1997. Cet ouvrage ne tient compte “que des divergences d’avec un corpus de référence [...], constitué généralement par un ou plusieurs dictionnaires de la langue standard” (Préface du DSR : 12). Il s’agit d’un dictionnaire de régionalismes lexicaux (et non un glossaire dialectal, qui existe déjà, sous la forme du *Glossaire des patois de la Suisse romande*) propres à la Suisse romande et qui constituent des écarts par rapport au français standard, particulièrement par la présence d’archaïsmes, d’innovations, d’emprunts aux patois et aux langues voisines (notamment l’allemand et le suisse alémanique). Le DSR est un dictionnaire synchronique, qui garde cependant toute une dimension historico-comparative dans les commentaires de ses articles.

### D) Dictionnaire des régionalismes de France (DRF)

Pierre Rézeau (éd.), *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d’un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2001.

Comme son sous-titre l’indique, le *Dictionnaire des Régionalismes de France* (DRF) est un ouvrage qui touche à la “Géographie et [à l’]histoire d’un patrimoine linguistique”. Dirigé et édité par Pierre Rézeau, directeur de recherche au laboratoire de l’INaLF (Institut National de la Langue Française) à Nancy (actuellement ATILF), ce dictionnaire a bénéficié de la collaboration de nombreux spécialistes des régionalismes, comme Jean-Pierre Chambon, Jean-Paul Chauveau, France

Lagueunière ou André Thibault (par ailleurs tous anciens ou actuels rédacteurs au FEW...). Lors de sa parution en 2001, la recherche en lexicologie et lexicographie différentielles avait donc entre les mains la somme qu'elle attendait depuis longtemps. La préface de Pierre Rézeau en dit long sur les différentes traditions lexicographiques : "[...] le DRF permet à la recherche lexicologique et lexicographique française de prendre place aux côtés de travaux scientifiques analogues conduits à l'étranger: en Belgique, en Suisse romande et au Québec." (DRF, Préface : 11)

L'objet du DRF est le recensement et le traitement des variantes régiolectales représentatives du français de France, soit un total de 4500 régionalismes, observés dans la seconde moitié du 20e s. sur le territoire de la France ("On n'a nullement cherché une vaine exhaustivité" – DRF, Préface : 12). La sélection des matériaux présentés est fondée en grande partie sur des résultats d'enquête sur le terrain, effectuées entre 1994 et 1996. En plus de la présentation des éléments sous forme d'article, un bon tiers des régionalismes traités bénéficient d'une représentation cartographique qui permet en un clin d'oeil d'observer la répartition des formes et leur fréquence sur le territoire de la France.

#### **E) Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)**

Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes\**, Bonn / Basel, Klop / Zbinden, 1928-.

#### **Quelques chiffres :**

25 volumes

16'865 pages

24'500 articles (dont env. 70% rédigés par Wartburg)

86 ans de travail (1920-2006)

12 siècles d'histoire de la langue française (842-2006)

5500 sources dépouillées (2500 sources littéraires, 3000 sources dialectales)

Plusieurs millions de fiches sur lesquelles sont recensés les matériaux

Un article peut faire entre 3 lignes et 30 pages

"Aucune langue du monde ne dispose d'une oeuvre analogue." (Baldinger 1974)

#### **\*Dictionnaire étymologique français. Une présentation du vocabulaire galloroman.**

Objet d'étude : le vocabulaire galloroman

Principe génétique : la structure par étymons

Étymologie-origine et étymologie-histoire

Macro- et micro-structure complexes

## Présentation de quelques définitions

français standard	français non-marqué. Français normé, tel qu'il s'est constitué à partir du 16ème siècle, désigné de manière subjective comme la langue française de base, sans variance aucune mais à partir de laquelle toutes les variations sont déterminées. (= français commun)
français central	synonyme de 'français standard'. Terme précisant que la norme du français s'est élaborée, à partir du 16ème siècle, dans le centre de la France.
norme	ensemble des règles élaborées à partir du 16ème siècle, définissant et restreignant la langue française standard. Des réflexions sur la norme naissent, à partir du 17ème siècle surtout et dans la lignée de Vaugelas, des ouvrages normatifs traçant le portrait du "bon français".
dialecte	langue à part entière, déterminée spatialement, existant en contact avec d'autres dialectes semblables, possédant un lexique et une grammaire qui lui sont propres tout en appartenant partiellement à tout le continuum des variétés dialectales de même racine. Ces variétés peuvent même être en phase avec une éventuelle langue standard qui émanerait des dialectes.
patois	synonyme de 'dialecte' avec une connotation sociolinguistique dévalorisante.
francoprovençal	(n.m.) groupe de variétés dialectales avec une autonomie interne claire (par rapport au français, à l'occitan, au romanche ou à l'italien du Nord), s'étendant sur trois états : la France, la Suisse, et l'Italie.  (adj.) relatif au francoprovençal
dialectalisme	emprunt par la langue standard (ou par une variété de cette langue) d'un élément lexical ou grammatical d'origine dialectale.
langue régionale	variation spatiale d'une langue que l'on dit standard. Elle se révèle par des phénomènes d'accent, possède des traits lexicaux, des expressions figées et des traits syntaxiques qui lui sont propres. Ces particularismes sont des variances de la langue dite standard mais la structure et le lexique fondamentaux de la langue régionale sont ceux de la langue standard.
français régional	français dans sa variation géographique, marqué régionalement.
régionalisme	forme (lexème, élément syntaxique) spécifique à une région. Élément constitutif et distinctif d'une langue régionale.
diglossie	situation linguistique dans laquelle les locuteurs connaissent deux langues, qui coexistent, chacune d'elles ayant un emploi défini. (La diglossie que connaît la Suisse romande pendant plusieurs siècles est principalement celle où le français est la langue écrite, et le francoprovençal la langue orale.)